



**Salaires dans la Fonction publique :
Austérité à tous les étages
L'heure est à la poursuite de la mobilisation !**

Le ministre de l'Action et des Comptes publics a réuni hier les organisations syndicales de la Fonction publique pour un « rendez-vous salarial ».

En préambule de la réunion, la CGT a lu une déclaration au nom de l'intersyndicale pointant la force de la journée d'action du 10 octobre et la nécessité de réponses urgentes aux légitimes revendications des agents sur l'augmentation de la valeur du point d'indice, les emplois, les moyens budgétaires pour les missions et contre le rétablissement du jour du carence.

La délégation CGT a réaffirmé :

- Que l'augmentation de la valeur du point est le seul moyen de garantir une évolution positive de pouvoir d'achat pour tous les personnels, a fortiori dans un contexte marqué par les conséquences de 6 années consécutives de gel de la valeur du point ;
- Que la suppression du jour de carence pour la minorité de salariés du privé qui le subit est le meilleur moyen d'assurer l'équité public/privé ;
- Que l'augmentation de la CSG n'est pas une bonne solution pour le financement de la protection sociale ;
- Que le service public et l'emploi public sont une richesse pour le pays.

Suite aux annonces faites au cours de la réunion, force est de constater que le gouvernement fait le choix délibéré de ne pas apporter de réponses aux exigences revendicatives exprimées le 10 octobre : refus de toute mesure sur le point d'indice à ce stade ; confirmation des 120 000 suppressions d'emplois annoncées dans la Fonction publique ; confirmation de l'instauration du jour de carence ; stricte compensation de la hausse de la CSG.

S'ajoute à ces éléments, la décision gouvernementale de report d'un an des mesures PPCR. La CGT, non signataire du projet de protocole PPCR notamment en raison de son calendrier trop étalé dans le temps, a pour autant dénoncé les conséquences négatives de ce report pour le pouvoir d'achat des agents concernés.

Sur la CSG, si la vigilance syndicale semble avoir permis d'éviter des pertes pour les personnels jusqu'en 2019, la CGT souligne que les modalités précisées hier constituent les garanties minimales dues aux agents dans le cadre de l'application de l'augmentation de la CSG imposée par le gouvernement. La CGT insiste sur les incertitudes quant à la pérennité du dispositif de compensation après 2019.

Le ministre a également annoncé un chantier de possible revalorisation des indemnités de déplacement, d'astreinte et de travail de nuit, ainsi que la reconduction du mécanisme de Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) en 2017. Pour la CGT, cela constitue une forme de reconnaissance par le gouvernement de la réalité du problème du pouvoir d'achat dans la Fonction publique.

Enfin Gérard DARMANIN a annoncé pour début 2018 le lancement d'un chantier sur le « mode de calcul des rémunérations » en indiquant que serait privilégié dans ce cadre le développement des systèmes de rémunération individualisée « au mérite », au détriment des mesures générales. La CGT a indiqué qu'elle n'est en aucun cas demandeuse en la matière et que toute remise en cause des fondements de la Fonction publique de carrière constituerait pour elle un casus belli.

Pour la CGT Fonction publique, le gouvernement choisit la logique de l'affrontement en écartant les légitimes revendications des personnels massivement exprimées le 10 octobre. La CGT alerte ceux-ci sur l'obstination gouvernementale concernant le gel de la valeur du point d'indice. L'heure est clairement à la poursuite de la mobilisation la plus unitaire possible. La CGT relève que les organisations syndicales sont toutes sorties insatisfaites de la réunion au ministère. Notre organisation œuvrera au prolongement unitaire de la journée du 10 octobre dans le cadre de la réunion unitaire prévue la semaine prochaine.

Montreuil, le 17 octobre 2017.